



DEVENIR COMPTABLE UNIQUE

PUBLIC : *Aucun Pré-requis*

Durée : 3 Jours

.Comptables uniques ou toutes personnes souhaitant accéder à ce poste

OBJECTIFS

- ➔ Comprendre le fonctionnement du système comptable
- ➔ Prendre en charge la comptabilisation des opérations courantes et les contrôles récurrents
- ➔ Faire le lien avec l'expert comptable

METHODOLOGIE

- Formation très opérationnelle : alternance d'exposés théoriques et de nombreux cas pratiques d'application
- Cas pratiques :
 - ✘ exercice permettant de maîtriser le vocabulaire et les principes comptables de base
 - ✘ découverte du Plan Comptable Général et son application au travers d'exercices
 - ✘ exercice permettant d'apprendre à distinguer les différents journaux, à construire un grand livre et une balance
 - ✘ nombreux entraînements à la comptabilisation de toutes les opérations courantes de l'entreprise
 - ✘ mise en situation réelle : du contrôle des pièces justificatives à la justification des comptes
 - ✘ les techniques pour s'auto - contrôler
 - ✘ établissement d'une déclaration de TVA / comptabilisation de la TVA
 - ✘ réalisation d'un rapprochement bancaire
 - ✘ établissement de prévisions de trésorerie
 - ✘ exercices d'entraînement à la préparation des opérations d'inventaire en liaison avec l'expert comptable
- Les participants recevront le support de cours avec les exercices et leurs corrigés
- Conseils pratiques et méthodologiques

FORMATIONS ASSOCIEES

- Le comptable unique pourra approfondir ses connaissances pour travailler davantage sur le bilan avec la formation « Perfectionnement à la comptabilité générale – niveau 2 ».
- La formation sur « Les outils de gestion » lui permettra également de mettre en place les outils de gestion qui faciliteront le pilotage de l'entreprise et son développement.

Tous les programmes sont modifiables pour être adaptés à vos besoins propres

DEVENIR COMPTABLE

UNIQUE

PROGRAMME

● LE FONCTIONNEMENT DE LA COMPTABILITE

- ◆ Définition et objectifs de la comptabilité
- ◆ L'environnement comptable réglementaire
- ◆ Le Plan Comptable Général, les principes comptables et le plan de comptes de l'entreprise
- ◆ La procédure d'enregistrement et l'organisation de la comptabilité :
 - la double détermination du résultat de l'entreprise simultanément : par le bilan et par le compte de résultat
 - le compte, la partie double et les écritures comptables
 - les pièces justificatives
 - les supports comptables : le grand livre, les journaux, la balance, le bilan, le compte de résultat

● LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS QUOTIDIENNES

- ◆ Les achats et les ventes
- ◆ Les opérations de trésorerie (règlements, encaissements, prêts, emprunts, placements...)
- ◆ Les immobilisations

● LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS MENSUELLES

- ◆ La TVA : comptabilisation et établissement de la déclaration
- ◆ La paie et les organismes sociaux : comptabilisation
- ◆ Les emprunts

● LES CONTRÔLES ET SUIVIS A EFFECTUER

- ◆ Les contrôles quotidiens : les comptes clients, fournisseurs et autres tiers (suivi et lettrage)
- ◆ La révision périodique et la justification des comptes de la balance
- ◆ Le cadrage des bases de la TVA
- ◆ Le suivi et le contrôle de la trésorerie : le rapprochement bancaire et les prévisions de trésorerie

● TRAVAILLER AVEC L'EXPERT COMPTABLE

- ◆ Communiquer les événements marquants : litiges, sinistres, impayés, licenciements...
- ◆ Préparer les opérations de clôture avec l'expert comptable : les régularisations de charges et de produits (charges à payer, charges et produits constatés d'avance, à recevoir...), les amortissements, les dépréciations, les provisions et les dépréciations, les variations de stocks

La formation sera adaptée à vos spécificités.

Les exemples et exercices pourront être basés sur vos propres documents comptables.